

Monuments Historiques

PROSPER MÉRIMÉE (1803 - 1870)

Mais qui était Prosper Mérimée ?

Si la France est orgueilleuse de ses Monuments, petits ou grands, témoins de notre histoire, c'est grâce à leur protection, à leur sauvegarde, à leur mise en valeur.

Nous sommes au milieu du XIX^e siècle, notre pays a subi de nombreux conflits dont le tout dernier, la révolution (1789 - 1799) son patrimoine très riche, a payé les conséquences de son histoire.

Tout cela ne laissera pas insensible deux écrivains, auteurs de nombreuses œuvres, M. Prosper Mérimée et son confrère, M. Louis Vitet (voir note 1), mais c'est de Prosper Mérimée qu'il s'agit dans notre article, étant à l'origine des nombreuses propositions, suivies des décisions qu'il élaborera en parfaite harmonie avec nos souverains de l'époque.

Il est né à Paris en 1803, écrivain mais surtout attiré par le « conte » et la « nouvelle » dont il fut un maître; ses œuvres seront publiées dans la « Revue des deux mondes » et la « Revue de Paris ».

Trop long serait la description de son parcours intellectuel, mais qui ne connaît pas la célèbre « Dictée de Mérimée » ?

Il voyagea beaucoup, même à l'étranger (en malle-poste), il sera, de ce fait, confronté aux destructions et disparitions des monuments dans les différents lieux où il se rend, il apprendra beaucoup.

En 1833, il sera alors nommé « Inspecteur général des Monuments Historiques » qu'il protégera à fond contre destruction et vandalisme.

Dès 1840, il réalise une première liste des monuments qui l'ont marqué au cours de ses visites et en particulier en Provence qu'il affectionne et dont il laissera des écrits dignes d'intérêt pour ses successeurs. Ces monuments prestigieux, mis en valeur, attirent des millions de visiteurs, nous en avons découverts ou redécouverts au cours de nos sorties, en voici ci après quelques uns qui ont bénéficiés de cette protection.

En 1844, il intègre l'académie des inscriptions et Belles lettres, puis l'Académie Française.

Sous le règne de Napoléon III, il entretiendra de bonnes relations avec le souverain et son épouse , il devient Sénateur de l'Empire en 1853.

C'est dans les années 1850, confrontés à une destruction

inquiétante de la Cité médiévale de CARCASSONNE, Prosper Mérimée et sa commission, solliciteront et chargeront Viollet-le-Duc d'une étude de restauration de ce lieu historique. Plusieurs années seront nécessaires avec l'aide et la bénédiction de Napoléon III en 1853. Plus de 60 ans mobiliseront pour faire revivre cette Cité prestigieuse.

Prosper Mérimée décède le 23 septembre 1870, à Cannes.

Ce n'est qu'en 1887, grâce aux successeurs de ces deux Pères fondateurs, que la loi, tant attendue, assurera une protection assez complète de « Tous monuments historiques ou mégalithiques »

Elle sera suivie et aménagée au cours des siècles en fonction des situations, de l'urbanisation, et de la conviction de nos gouvernants.

Note 1 : VITET Louis, dit Ludovic 1802 – 1873

Homme de lettres et Membre de l'Académie Française 1845

Quelques Lieux ou Monuments protégés en Provence

- Abbaye de MONTMAJOUR du XI^o siècle : Classée en 1840
- Arènes d'ARLES – Romain du 1^o siècle av. JC : Classées en 1840
- Mausolée/Tombeau des JULES à St REMY du 1^oS av. JC : Cl. En 1840
- Arènes de CIMIEZ à NICE – Romain 1^oS.av. JC/III^o S. : Classées 1840
- Prieuré de GANAGOBIE à Lurs 04 - X^o/XII^o S. : Classé 1886/1925
- Château des Templiers à GRÉOUX 04 – XII^o/XIV^o S. : Classé 1840
- Baptistère de RIEZ 04 – Paléochrétien V^o S. : Classé 1840
- Église ND d'EMBRUN 05 - Fin XII^o S. : Classée 1840
- Cryptoportiques d'ARLES - Romain, 1^o S. av. JC : Classés 1840
- Château du ROI RENÉ à TARASCON – XV^o S. : Classé 1840
- Abbaye de SAINT VICTOR à MARSEILLE –V^o S. : Classée 1840/1862
- Église et Cloître St TROPHIME à ARLES –XI/XII^o S. Classé 1840/1846
- Cathédrale SAINT SAUVEUR AIX – V^o/XII^o S. : Classée 1840
- Basilique Ste MARIE MADELEINE St MAXIMIN – V^o/XV^o S. : Cl. 1840
- Abbaye du THORONET (Var) – XII^o siècle : Classée 1840
- Pont SAINT BÉNEZET AVIGNON – XII^o siècle : Classé 1840

Cette énumération n'est pas exhaustive et les classements se sont succédés au cours des années depuis la première liste, de 1840, par exemple, les 600 m² de la carrière antique Grecque de la CORDERIE, Il faut continuer dans une société où les risques sont énormes.

Marcel GIRAUD 03/2020

Sources bibliographiques : Trop importantes et anciennes pour certaines, ces sources n'ont pu être détaillées, qu'elles émanent de textes et documents culturels, littéraires et même encyclopédiques, on les retrouve dans nos nombreuses bibliothèques, sans oublier le site du Ministère de la Culture : La Plateforme Ouverte du Patrimoine – POP – que je vous conseille vivement de consulter : <https://www.pop.culture.gouv.fr>

